

Le paysage associatif en Aquitaine

Quelques repères



Juin 2015

Viviane TCHERNONOG,
Économiste et chercheuse au Centre d'Économie de la Sorbonne,
Université Paris I - Panthéon Sorbonne

Avec la collaboration de Jean-Marie CABANAS (FONDA Sud-Ouest)
et de Eric AMRANE (DRJSCS Aquitaine)

Sommaire

Caractéristiques régionales et structuration du tissu associatif en aquitaine.....	p 3
<ul style="list-style-type: none">• Un dynamisme démographique récent et important• Le niveau économique et social moyen de la région masque la disparité des territoires• Une capitale régionale dont l'agglomération concentre le quart de la population aquitaine	
Le dynamisme important des créations d'associations.....	p 4
<ul style="list-style-type: none">• Une accélération des créations qui se poursuit• La moitié des créations d'associations en Gironde• Un dynamisme élevé des créations d'associations nouvelles en Gironde et en Pyrénées-Atlantiques• Un grand nombre de créations d'associations ont une dimension culturelle	
Le paysage associatif aquitain.....	p 10
<ul style="list-style-type: none">• Environ 69 000 associations en activité dans la région, dont 86% d'associations de bénévoles• Une plus grande jeunesse du tissu associatif aquitain• De nombreuses petites associations de membres• Une grande majorité d'associations hébergées• Un rayonnement le plus souvent communal• Une adhésion aux réseaux en hausse en Aquitaine• Près d'un tiers des associations fonctionnent avec des ressources inférieures à 1000 €• 70% d'associations sportives, culturelles et de loisirs• Des relations nombreuses avec la puissance publique	
Des ressources en forte transformation.....	p 17
<ul style="list-style-type: none">• Des ressources d'activité majoritaires dans les budgets associatifs• La privatisation croissante des ressources et la hausse de la participation des usagers• La fonte des subventions et l'explosion des commandes publiques	
La transformation de l'implication des bénévoles.....	p 20
<ul style="list-style-type: none">• Environ 800 000 bénévoles en Aquitaine• Croissance du volume de travail bénévole mais moindre implication des bénévoles dans le projet	
Une lente évolution du profil des dirigeants bénévoles.....	p 21
<ul style="list-style-type: none">• Une relative montée des femmes dans les présidences associatives• Les présidences d'associations sont souvent assurées par des seniors• Les cadres, souvent issus du secteur public, aux commandes des associations	
L'emploi salarié en aquitaine.....	p 23
<ul style="list-style-type: none">• Une forte présence des associations dans l'économie locale• L'emploi salarié dans les départements• Un nombre élevé de petites structures employeuses• Un emploi largement concentré sur l'action sociale et l'éducation• Les salariés : souvent des femmes et des membres de professions intermédiaires	
Les difficultés exprimées par les associations.....	p 28
Des défis à relever.....	p 29
Index.....	p 30
Bibliographie.....	p 31

Introduction

Mot du Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Incontournables dans les nombreuses activités de la vie quotidienne, activités tisserandes des liens qui unissent, engagées dans le sport, la culture, les activités de loisirs ou de vie sociale, l'environnement, la défense des droits, l'action sociale ou la santé..., les associations en Aquitaine comme ailleurs, portées par de nombreux bénévoles, sont l'expression du « faire ensemble ».

Malgré leur importance souvent reconnue, que savons-nous de ces associations ? Leur observation est encore limitée.

En juin 2010, la Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale avait fait réaliser un premier travail afin de fixer quelques repères sur le paysage associatif en Aquitaine. Dans la dynamique de l'année de l'engagement associatif de 2014, il a semblé utile de demander à Viviane TCHER-NONOG de reprendre ces repères à la lumière de la nouvelle livraison de son ouvrage paru en 2013.

A la lecture des pages qui suivent, il apparaît que la réalité associative dans notre région présente une forte dynamique en termes de créations, d'impact économique et d'emploi. Sans négliger le fait que les associations ne seraient rien sans la part essentielle que procure le bénévolat dans ses différentes formes.

On pourra trouver que la figure des responsables associatifs évolue lentement, mais il n'est pas négligeable de pointer cette lente évolution. L'ambition du Plan Priorité Jeunesse d'amener un tiers des jeunes de 16 à 24 ans à participer à la vie associative reste un défi ...

La partie relative aux difficultés des associations montre bien l'importance de la formation des bénévoles pour faire face au double enjeu de maîtrise de compétences techniques, qui sont nombreuses, et aussi de gouvernance des multiples projets associatifs pour répondre à la diversité des aspirations des bénévoles et favoriser une plus grande mixité sociale et générationnelle.

Tous ces éléments donnent une meilleure compréhension des enjeux que portent les associations en France comme en Aquitaine. Ils sont aussi une invitation à affiner l'observation et à construire un observatoire de la vie associative au service des associations et des acteurs publics.

Patrick Bahègne
Directeur Régional

La structuration du tissu associatif d'un territoire dépend de nombreux facteurs d'ordre géographique, démographique, historique, économique ou social. Parmi tous ces facteurs, l'importance et les formes du secteur associatif apparaissent particulièrement influencées par le caractère rural ou urbain des territoires, par la taille et la situation des communes qui le composent et par la présence de grandes villes. Le nombre d'associations rapporté au nombre d'habitants est en général moins élevé en milieu urbain, mais c'est dans ce milieu que l'on rencontre les associations de plus grande taille. Dans les zones rurales, le nombre d'associations apparaît plus élevé car le tissu associatif s'organise autour de la commune pour permettre l'accès des habitants à la vie de la commune ; les associations en activité sont alors plus nombreuses, rapportées au nombre d'habitants, mais de taille plus limitée. Les villes centres d'agglomérations ou capitales régionales polarisent quant à elles la vie associative.

► Un dynamisme démographique récent et important

L'Aquitaine est la troisième région française en terme de superficie et la sixième en terme de population : c'est une région étendue dont la population représente 5% de la population française. L'attractivité de la région est croissante : l'important dynamisme démographique observé dans les dernières années, qui résulte du solde migratoire et non de l'accroissement naturel, favorise une augmentation plus rapide qu'ailleurs du nombre d'associations. La population de la région est plus âgée que la moyenne : un quart des habitants de la région a au moins 60 ans, mais les nouveaux arrivants sont plutôt jeunes : deux tiers ont moins de 40 ans.

► Le niveau économique et social moyen de la région masque la disparité des territoires

Les indicateurs socioéconomiques sont très proches de la moyenne française, mais cette moyenne masque des disparités fortes entre territoires, et entre départements : l'Aquitaine est une région de contrastes. Une part importante du territoire aquitain est à dominante rurale, notamment dans les départements de Dordogne, des Landes et de Lot-et-Garonne; c'est aussi le cas de larges parties des Pyrénées-Atlantiques et de Gironde.

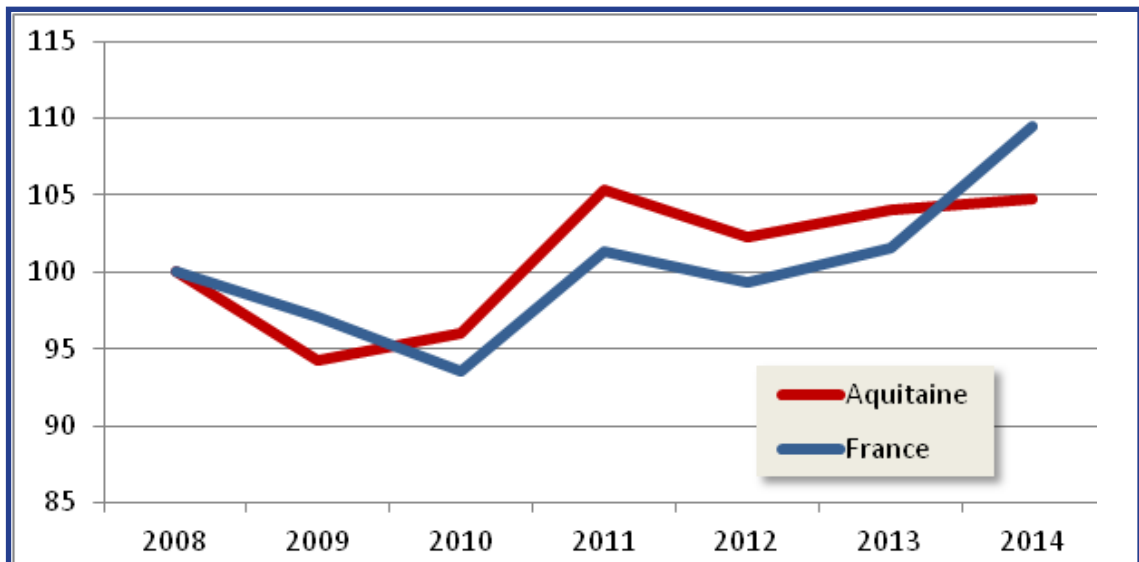
► Une capitale régionale dont l'agglomération concentre le quart de la population aquitaine

Ces deux derniers départements des Pyrénées-Atlantiques et de Gironde présentent cependant des territoires urbains avec une capitale régionale, Bordeaux - dont l'agglomération concentre le quart de la population de la région - et deux pôles urbains - Pau et Bayonne dans le département des Pyrénées-Atlantiques. La présence de ces pôles urbains a tendance à concentrer la vie associative locale des territoires environnants. Les départements de Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, par leur activité économique - prédominance du tertiaire et industrie de pointe - justifient une proportion de cadres et de professions intellectuelles plus élevée que dans les départements à dominante rurale, ce qui favorise le développement des associations.

Une accélération des créations qui se poursuit

L'Aquitaine génère 6% des créations d'associations, soit un poids supérieur au poids démographique de la région dans le territoire national (5%). L'accélération des créations d'associations, qui ne se dément pas, est en grande partie liée au développement démographique de l'Aquitaine, tous départements confondus. Le rythme des créations se maintient à un niveau plus élevé dans les trois départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes et de Lot-et-Garonne, la Dordogne connaissant une évolution récente proche de la moyenne nationale.

Figure 1 : Évolution des créations d'associations en France et en Aquitaine (base 100 en 2008)



Source : JORF (Journal Officiel de la République Française)

Tableau 1 : Évolution des créations en région Aquitaine (base 100 en 2008)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Nombre de créations en 2014
Dordogne	100	88	97	93	104	100	113	511
Gironde	100	96	101	105	99	103	108	2107
Landes	100	92	92	106	101	109	109	485
Lot-et-Garonne	100	100	85	106	104	106	105	394
Pyrénées-Atlantiques	100	92	91	114	108	105	93	854
Aquitaine	100	94	96	105	102	104	105	4351
France	100	97	94	101	99	102	110	72 734

Source : JORF (Journal Officiel de la République Française)

La moitié des créations d'associations en Gironde

L'importance de la population détermine en premier lieu le nombre d'associations : la Gironde, qui concentre 47 % des créations d'associations ces dernières années dans la région (chiffre très proche de son poids démographique : 45 %), est le premier département en termes d'importance des créations. Les autres départements, moins peuplés, enregistrent également des niveaux de créations très proches de leur poids démographique.

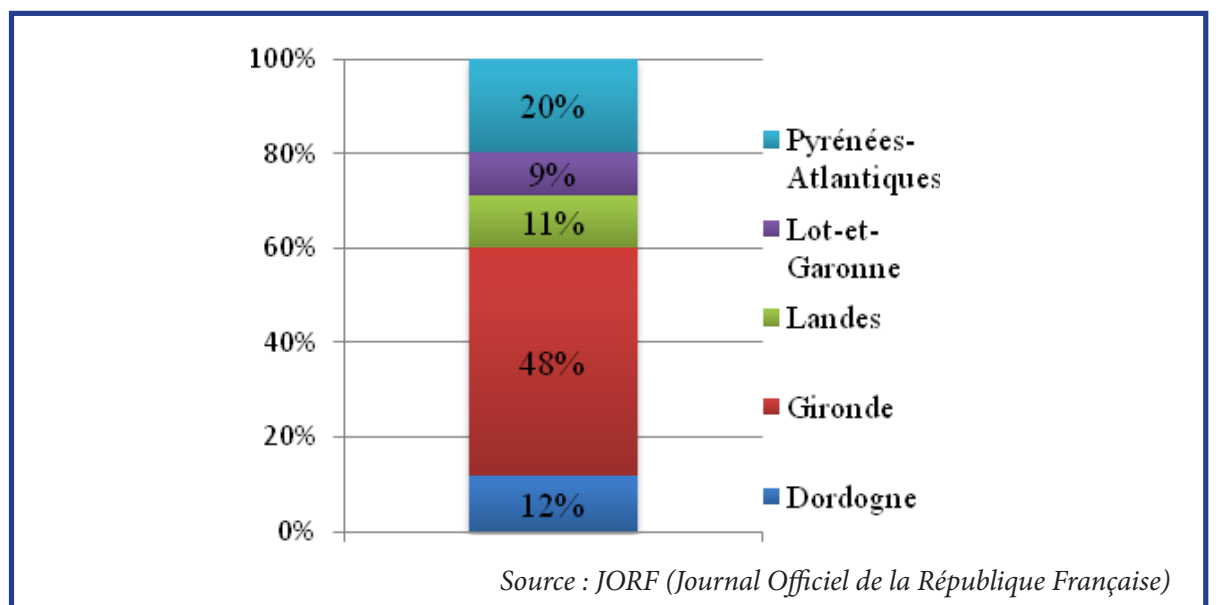
Tableau 2 : Créations d'associations dans les départements

	Les créations en 2014		Les créations cumulées de 2008 à 2014		Poids démographiques des départements
	Nbre	%	Nbre	%	
Dordogne	511	12%	2 840	12%	13%
Gironde	2107	48%	11 221	47%	45%
Landes	485	11%	2 507	11%	12%
Lot-et-Garonne	394	9%	2 157	9%	10%
Pyrénées-Atlantiques	854	20%	4 967	21%	20%
Aquitaine	4351	100%	23 692	100%	100%

Source : JORF (Journal Officiel de la République Française)

Lire : Le département de la Dordogne a enregistré en 2014, 511 créations d'associations, ce qui représente 12% du nombre de créations d'associations enregistrées en Aquitaine la même année. Le cumul des créations enregistrées de 2008 à 2014 dans le département s'élève à 2 840, soit 12% du nombre total de créations enregistrées durant la même année dans la région.

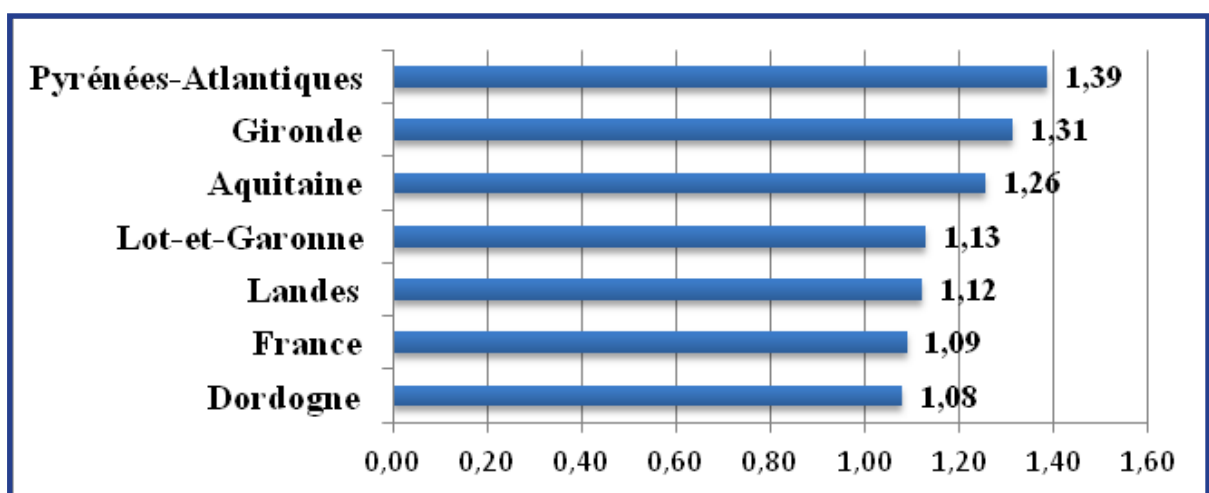
Figure 2 : Poids des départements dans les créations d'associations en 2014



Un dynamisme élevé des créations d'associations nouvelles en Gironde et en Pyrénées-Atlantiques

Le rapport du nombre de créations au nombre d'habitants permet d'avoir une vision relative des dynamiques locales en matière de créations : les Pyrénées-Atlantiques et la Gironde, avec des taux respectifs de 1,39 et 1,31 créations d'associations pour 1000 habitants, présentent les dynamiques de création les plus importantes : les créations sont polarisées dans les zones urbaines.

Figure 3 : Nombre de créations d'associations pour 1000 habitants



Source : JORF (Journal Officiel de la République Française)

A titre d'information, et dans la perspective de la fusion programmée, à partir du 1er janvier 2016, des trois régions Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes, les données en provenance du Journal Officiel font état de 7 117 nouvelles associations sur ce nouveau territoire, soit 9,8% du nombre total d'associations enregistrées en France la même année. La proportion des créations y est supérieure de près d'un point, au poids démographique (8,9%) de cette nouvelle structure régionale.

Les créations enregistrées au Journal officiel de la République française : quelques précautions d'interprétation

Les Préfectures et les Sous-préfectures enregistrent les créations d'associations, mais les associations ne sont pas tenues de déclarer leur disparition, et de fait elles ne le font qu'exceptionnellement. Les données disponibles ne permettent donc pas de mesurer le nombre d'associations en activité sur un territoire donné. En outre, le nombre d'enregistrements de créations d'associations ne doit pas être confondu avec le nombre de créations nettes d'associations : de nombreuses associations meurent avant d'avoir vu le jour ou dans les années qui suivent leur déclaration.

Les enregistrements de créations résultent par ailleurs fréquemment de phénomènes de disparitions d'associations, de fusions ou de restructurations d'associations. Malgré ces limites, le nombre d'enregistrements n'en demeure pas moins un indicateur important du dynamisme associatif local et du développement associatif dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire d'un territoire à l'autre.

► Un grand nombre de créations d'associations ont une dimension culturelle

L'analyse des créations selon le ou les secteurs d'activité, déclarés lors de l'enregistrement de l'association, montre l'importance des associations créées avec une dimension culturelle - ou de sociabilité. Elles représentent la moitié des créations. Les créations ayant une dimension sportive représentent 17% des créations ; mais ces chiffres doivent cependant être nuancés. D'abord parce que les associations développent souvent des activités variées : le Journal officiel ne prend pas en compte le secteur d'activité principal, mais l'ensemble des activités de l'association déclarées par les fondateurs. De nombreuses associations déclarent ainsi une dimension culturelle ou de sociabilité associée à une autre activité développée à titre principal par l'association créée. En outre, les associations culturelles ont une forte tendance à fonctionner par projet : elles se créent pour un projet donné, et disparaissent lors de la fin de l'opération initiée par le projet, puis se font à nouveau enregistrer pour un nouveau projet. Le renouvellement des associations culturelles est donc important. Les associations sportives sont au contraire beaucoup plus stables et leur mortalité est moins importante. Les créations d'associations dans les secteurs humanitaire ou médicosocial apparaissent moins nombreuses, mais il s'agit plus souvent d'associations de taille importante qui fonctionnent en articulation avec les politiques publiques et à l'aide de financements publics.

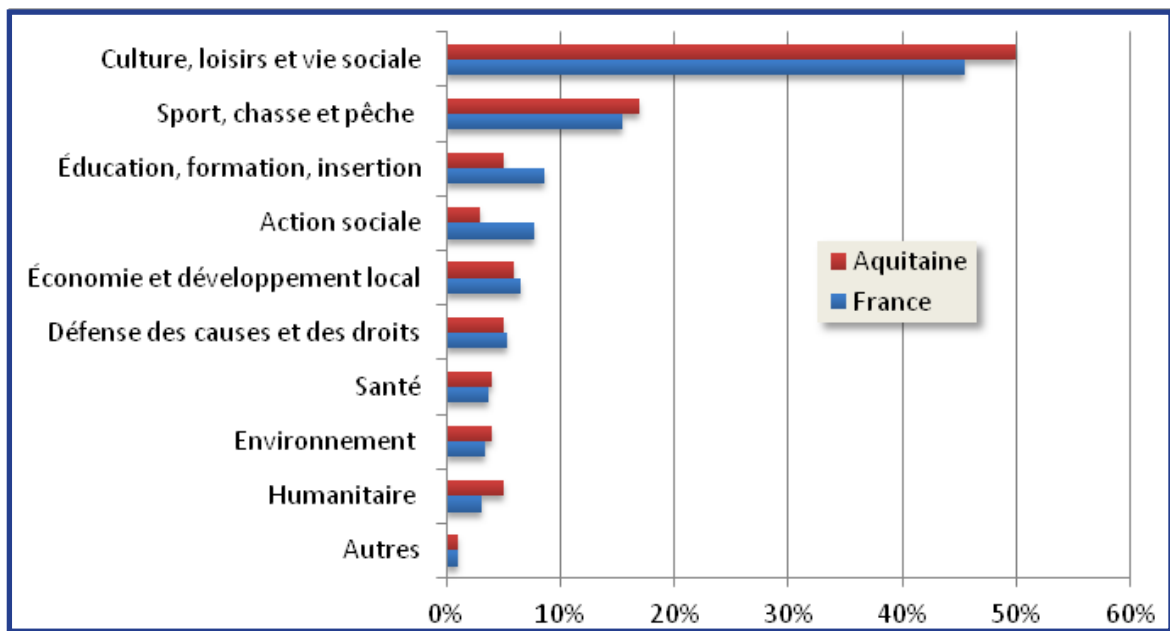
Tableau 3 : Répartition des créations d'associations selon le secteur d'activité

	Aquitaine		France	
	Créations	%	Créations	%
Action caritative et humanitaire	255	5%	1 691	3%
Action sociale	153	3%	4 231	8%
Santé	196	4%	2 028	4%
Éducation, formation, insertion	267	5%	4 721	9%
Sports	824	17%	8 537	15%
Culture, loisirs et vie sociale	2 488	50%	25 124	45%
Défense des causes et des droits	235	5%	2 906	5%
Environnement	197	4%	1 861	3%
Économie et développement local	317	6%	3 605	7%
Autres	50	1%	569	1%
Total	4 982	100%	55 273	100%

Établi d'après JORF (Journal Officiel de la République Française)

Lire : Une association peut déclarer plusieurs secteurs d'activité : ainsi les 4351 associations qui ont enregistré leur création en 2014 en Aquitaine (cf. Tableau 2) ont déclaré 4982 secteurs d'activité.

Figure 4 : Part des créations d'associations selon le secteur d'activité
Une association peut déclarer plusieurs secteurs d'activité

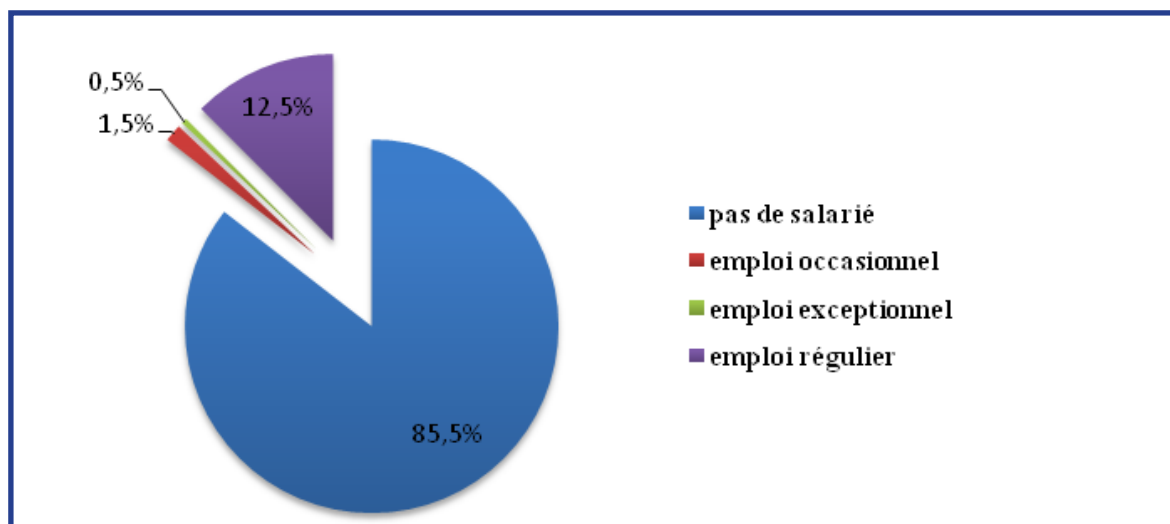


Source : JORF (Journal Officiel de la République Française)

► Environ 69 000 associations en activité dans la région, dont 86% d'associations de bénévoles

L'analyse comparée des différentes données provenant des sources officielles (Journal officiel, Insee Clap) et des enquêtes CES-CNRS conduit à estimer à environ 69 000 le nombre d'associations présentes et actives sur le territoire aquitain. La grande majorité d'entre elles, 86%, sont des associations qui ne s'appuient que sur du travail bénévole pour mettre en place leur projet. Les associations qui ont recours à l'emploi de professionnels salariés représentent ainsi 14 % du nombre total d'associations ; dans ces associations, le recours à l'emploi salarié peut être occasionnel ou exceptionnel, mais il est le plus souvent régulier.

Figure 5 : Répartition des associations selon les formes du recours à l'emploi salarié



Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français ». 2012

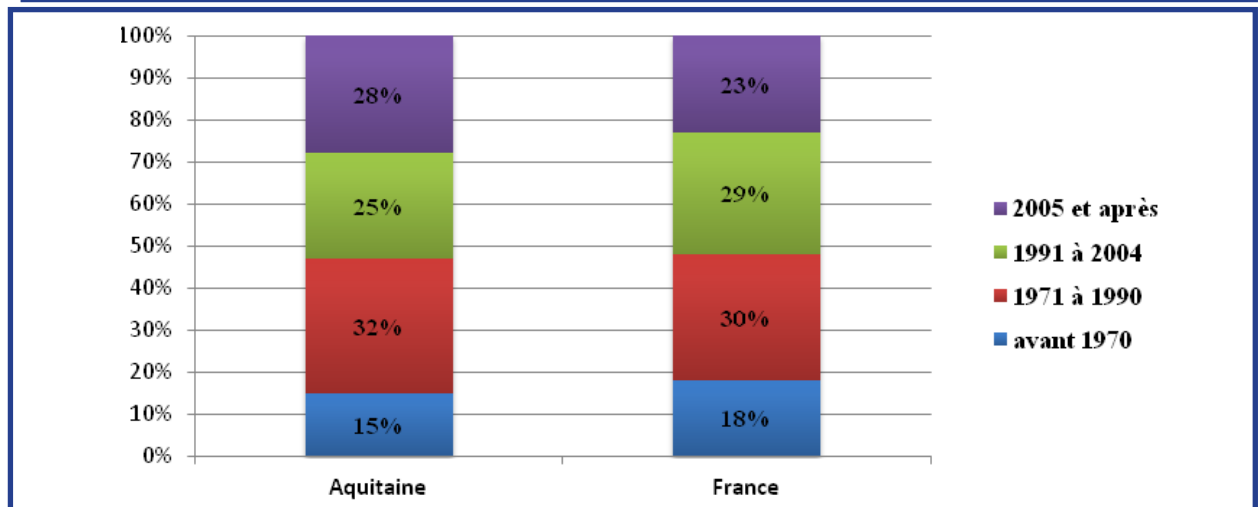
Enquête du Centre d'économie de la Sorbonne (CES)

L'enquête conduite en 2011 et 2012 est la troisième édition des enquêtes « paysage associatif » conduites par le CES. Elle a été organisée à partir d'un échantillon de mairies qui ont distribué le questionnaire aux associations présentes sur leur territoire. Le questionnaire adressé aux associations compte 90 questions portant sur le profil de l'association (âge, aire d'intervention, types de publics concernés, objectifs de l'association), les ressources budgétaires publiques et privées, l'emploi salarié, le travail bénévole et le profil des dirigeants. Les évaluations monétaires ont été effectuées en euros 2012. Les traitements effectués portent sur 7 609 associations françaises et 383 associations aquitaines. Les données ont été redressées de façon à tenir compte des biais susceptibles d'avoir été introduits dans les échantillons constitués

► Une plus grande jeunesse du tissu associatif aquitain

L'accélération soutenue des créations d'associations dans la région, comparée à la moyenne France entière, explique la plus grande jeunesse du tissu associatif aquitain. La part des associations créées après 2005 apparaît plus élevée en Aquitaine qu'au niveau national avec respectivement 28% et 23% du nombre total d'associations.

Figure 6 : Âge des associations (période d'observation 2012)



Source : Enquête CNRS « Le paysage associatif français ». Centre d'économie de la Sorbonne, 2012

► De nombreuses petites associations

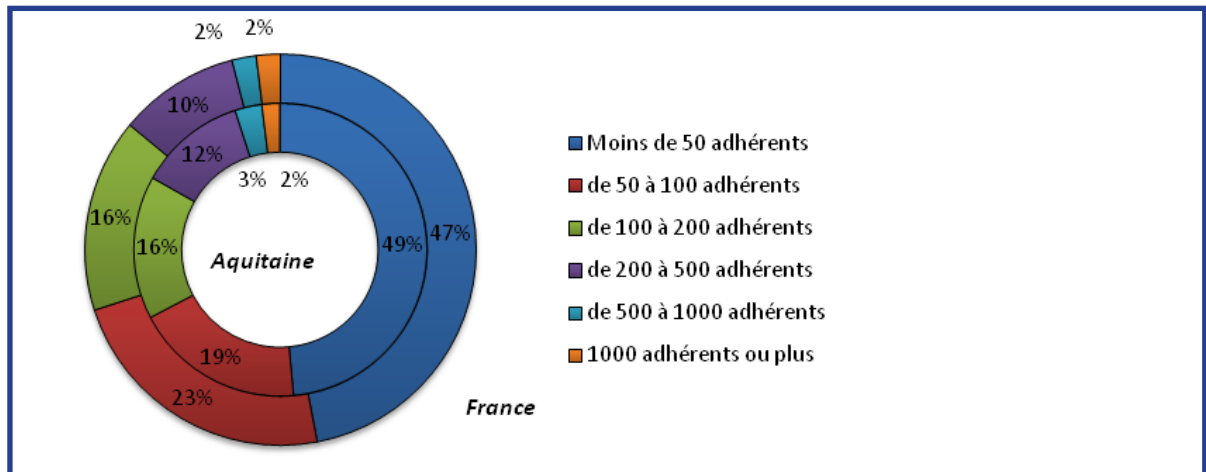
Près de la moitié des associations de la région compte moins de 50 membres ; cette proportion est en forte augmentation depuis quelques années. Les petites associations sont le plus souvent de petites associations de bénévoles actives dans les secteurs de la culture, des loisirs et de la vie sociale ou des associations militantes actives au niveau infra communal ou dans les quartiers. Le poids des associations qui comptent de nombreux adhérents est très proche de la moyenne nationale.

Tableau 4 : Répartition des associations selon le nombre d'adhérents dans l'association

	Aquitaine - 2012	France - 2012
< 50 adhérents	49%	47%
50 à 100 adhérents	19%	23%
100 à 200 adhérents	16%	16%
200 à 500 adhérents	12%	10%
500 à 1000 adhérents	3%	2%
1000 adhérents et plus	2%	2%
Total	100%	100%

Source : Enquête CNRS « Le paysage associatif français ». Centre d'économie de la Sorbonne, 2012

Figure 7 : Les associations selon le nombre d'adhérents

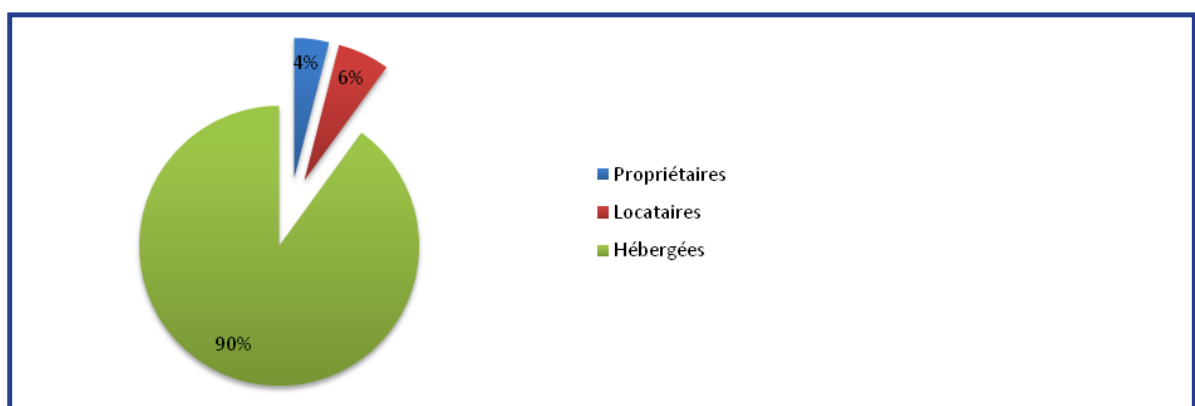


Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français ». 2012

Une grande majorité d'associations hébergées

La plupart des associations de bénévoles et de nombreuses petites associations employeuses sont hébergées, en général par les communes, ce qui explique qu'au final 90% des associations soient hébergées, le plus souvent à la mairie ou au domicile de l'un des membres. Les associations propriétaires de leurs locaux sont particulièrement peu nombreuses, de l'ordre de 4% du nombre total d'associations. Les associations propriétaires ou locataires sont le plus souvent des associations qui ont recours à l'emploi de professionnels salariés : 30% des associations employeuses sont ainsi locataires de leurs locaux.

Figure 8 : Statut principal d'occupation des locaux par l'association

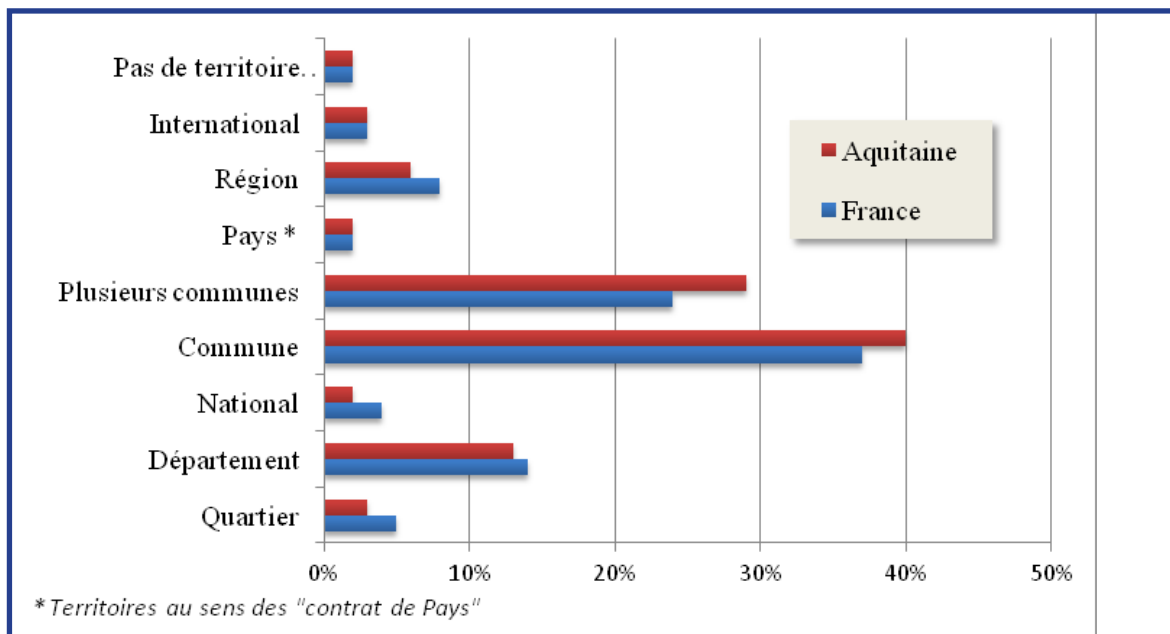


Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français ». 2012

► Un rayonnement le plus souvent communal

L'aire d'intervention des associations s'est largement calquée sur les territoires administratifs et pour l'essentiel sur la commune : 40% des associations en Aquitaine ont un rayonnement communal et 29% agissent au niveau de plusieurs communes, ce qui est supérieur à la moyenne française, et peut être rapporté à la jeunesse et aux secteurs prédominants de la création d'associations en Aquitaine.

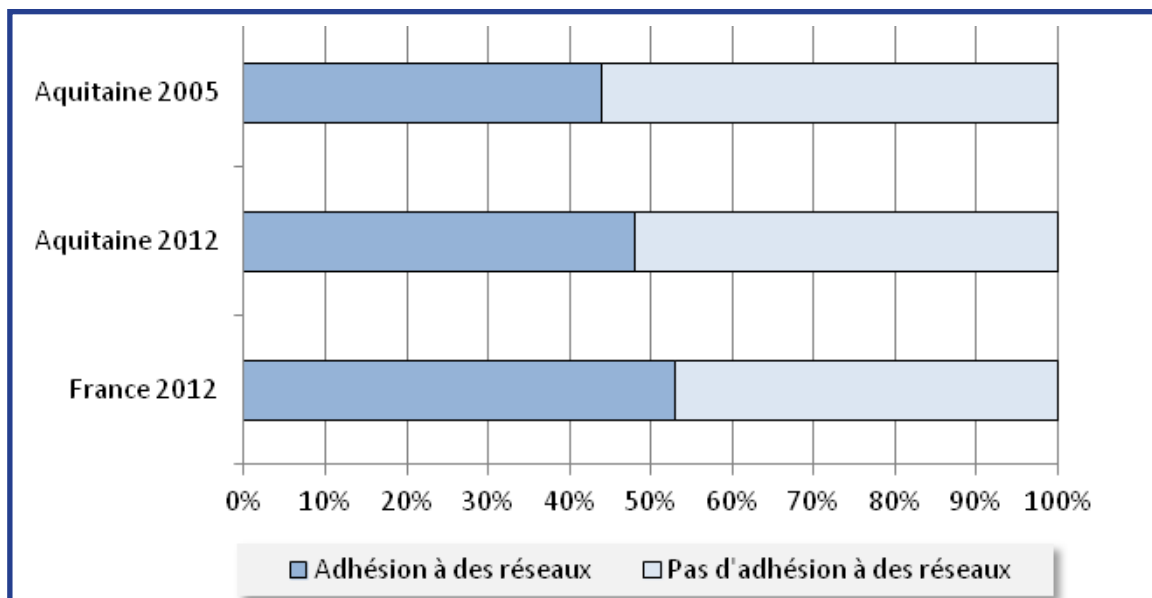
Figure 9 : Aire d'intervention des associations



► Une adhésion aux réseaux en hausse en Aquitaine

48% des associations aquitaines adhèrent à des réseaux, qu'il s'agisse de fédérations d'associations organisées de façon verticale ou de groupements d'associations destinées à agir ensemble au niveau local. Cette proportion, quoique légèrement inférieure à la moyenne nationale (53%), marque une légère augmentation de l'adhésion à des réseaux en Aquitaine depuis 2005.

Figure 10 : Taux d'adhésion à des réseaux



Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne «Le paysage associatif français». 2012

▶ Près d'un tiers des associations fonctionnent avec des ressources inférieures à 1000 euros

Le secteur associatif aquitain est d'une façon générale composé de nombreuses associations qui fonctionnent avec des ressources annuelles très limitées : 31% des associations de la région disposent d'un financement annuel de moins de 1 000 euros. Le nombre d'associations gérant des budgets élevés est relativement faible : 3% des associations ont des ressources annuelles supérieures à 200 000 euros, mais ces associations concentrent l'essentiel – de l'ordre de 70% - des budgets cumulés du secteur associatif.

Tableau 5 : Répartition des associations selon la taille du budget annuel

	Aquitaine	France
< 1 K euros	31%	36%
1 à 5 K euros	31%	29%
5 à 10 K euros	13%	11%
10 à 50 K euros	17%	15%
50 à 100 K euros	4%	3%
100 à 200 K euros	1%	2%
200 K euros et plus	3%	4%
Total	100%	100%

Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français », 2012

▶ 70% d'associations sportives, culturelles et de loisirs

L'enquête CNRS-CES donne une indication de la répartition des associations selon le secteur d'activité dans la région : les associations sportives, culturelles et de loisirs représentent ensemble 70% du nombre total d'associations. Les associations sportives représentent en Aquitaine une association sur quatre, et les secteurs de la culture et des loisirs représentent chacun 22% du total des associations. Si l'action sociale ne représente que 7% des associations en Aquitaine, mais plus du cinquième des seules associations employeuses, elle concentre en revanche plus de la moitié du poids économique mesuré en termes de budget associatif.

Tableau 6 : Secteur d'activité des associations

	Aquitaine		France	
	Nombre	%	Nombre	%
Action humanitaire	2 500	3,6	51 100	3,9
Action sociale	5 100	7,4	134 400	10,2
Défense des droits et des causes	9 400	13,6	170 700	13,2
Éducation, formation, insertion	1 700	2,5	46 800	3,6
Sport	17 500	25,3	317 200	24,4
Culture	15 500	22,5	266 500	20,5
Loisirs	15 400	22,3	269 750	20,8
Économie et développement local	1 900	2,8	43 550	3,4
Total	69 000	100,0	1 300 000	100,0

Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français ». 2012

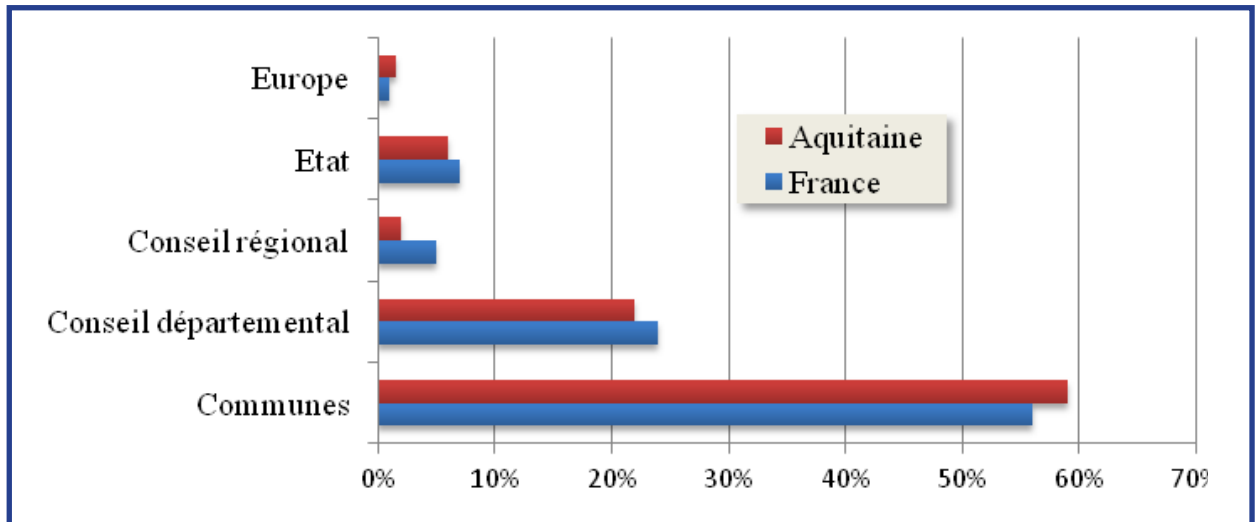
▶ Des relations nombreuses avec la puissance publique

Malgré la contraction de nombreux financements publics, observée durant les dernières années, les relations pouvoirs publics/associations, qui revêtent parfois une forte dimension symbolique, restent fréquentes : 65% des associations de la région ont une relation financière avec une collectivité publique. Cette fréquence élevée résulte pour l'essentiel de l'importance des relations qu'entretiennent les associations et les communes, et qui tiennent notamment au fait que la commune est le seul acteur public en relation avec les petites associations de bénévoles, qui constituent la majeure partie des associations dans tous les territoires.

Les associations bénéficient par ailleurs de nombreux soutiens en nature en provenance des collectivités publiques, et des communes en particulier, (prêt de matériel, mise à disposition temporaire ou permanente de locaux,...) mais leur prise en compte soulève encore de trop importants problèmes méthodologiques pour faire l'objet d'une évaluation correcte.

Les autres acteurs publics, qu'il s'agisse de l'État, du Conseil régional, des Conseils généraux ou des organismes sociaux, ne soutiennent le plus souvent que des associations employeuses, souvent de grande taille.

Figure 11 : Fréquence d'octroi d'un financement public



Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français », 2012

Note : Une association peut recevoir des financements de plusieurs collectivités publiques.

La mesure précise de données relatives aux budgets associatifs de l'enquête CNRS-CES – qui est aujourd'hui la seule source de données sur le sujet – est rendue difficile, à un niveau régional, en raison de la taille de l'échantillon régional. Mais l'analyse des résultats et des tendances observées en France permet d'avoir une idée sur la situation et les tendances du tissu associatif aquitain dans ce domaine.

Des ressources d'activité majoritaires dans les budgets associatifs

Contrairement à une idée répandue, les associations ne vivent pas de subventions publiques. Une première déclinaison des ressources selon leur nature montre que près de 61% de leurs ressources sont le produit de leur activité, qu'il s'agisse de participation des usagers au service rendu ou de commandes publiques. Les seules subventions publiques ne représentent plus aujourd'hui que le quart de leur budget.

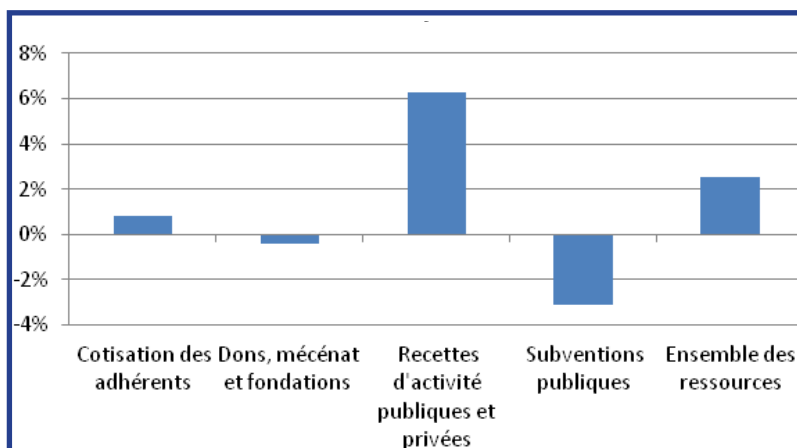
Tableau 7 : Structure et évolution des ressources annuelles en volume en France (en %)

	2005	2011	Taux annuel moyen d'évolution
Cotisation des adhérents	12,1%	10,7%	+ 0,8%
Dons, mécénat et fondations	4,9%	4,0%	-0,4%
Recettes d'activité publiques et privées	48,7%	60,6%	+ 6,3%
Subventions publiques	34,3%	24,7%	-3,1%
Ensemble des ressources	100,0%	100,0%	+2,5%

Source : V. Tchernonog, *Le paysage associatif français – Mesures et évolutions – 2ème édition Dalloz Juris -Associations, 2013*

Note : Passant de 48,7% à 60,6% de 2005 à 2011, l'évolution des recettes d'activité publiques et privées s'est appréciée de 6,3% en moyenne annuelle. Sur la même période, l'ensemble des ressources s'est accru de 2,5% en moyenne annuelle.

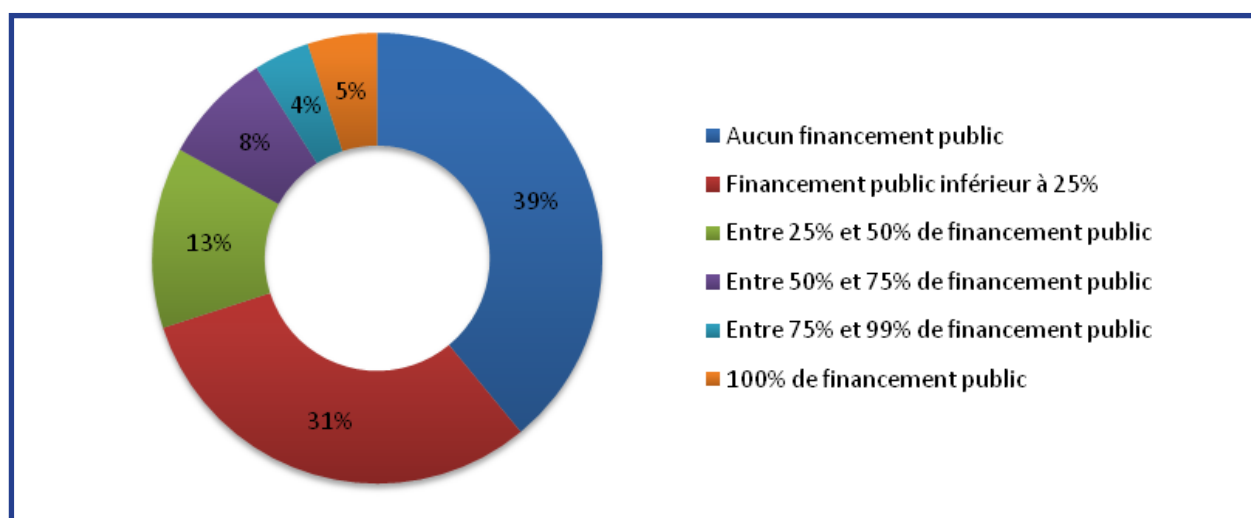
Figure 12 : Evolution annuelle moyenne du type de financement



Source : V. Tchernonog, *Le paysage associatif français – Mesures et évolutions – 2ème édition Dalloz Juris -Associations, 2013*

39% des associations en France fonctionnent sans aucune forme de financement public, l'essentiel des financements publics étant concentré dans quelques associations qui vivent de ces financements dans la mesure où elles remplissent des missions de service public ou des missions qui leur ont été confiées par des acteurs publics. 9% des associations ont ainsi des budgets constitués au moins aux trois quarts par des financements publics.

Figure 13 : Répartition des associations selon la part des financements publics en Aquitaine



Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français ». 2012

Lire : 39% des associations ne perçoivent pas de financement public, 31% perçoivent des financements publics inférieurs au quart de leurs ressources.

La privatisation croissante des ressources et la hausse de la participation des usagers

La déclinaison des ressources des associations selon leur origine publique ou privée et selon la nature des financeurs, et son évolution entre 2005 et 2011 apportent d'autres informations.

Si les récentes contractions de financements publics ont mis à mal la situation de nombreuses associations, au final, le financement public a continué d'augmenter, de l'ordre de 1,9% en moyenne annuelle jusqu'en 2011. Cette augmentation a principalement pour origine la montée en charge des Conseils généraux (Conseils départementaux) dans le financement des associations, qui a plusieurs explications : le maintien de la natalité à bon niveau qui se traduit par un soutien aux associations du secteur de la petite enfance ; l'augmentation de la dépendance qui génèrent des besoins croissants, qui sont solvabilisés par les politiques publiques ou les assurances privées ; l'externalisation d'actions anciennement mises en place au sein des Conseils généraux (Conseils départementaux) vers le secteur associatif jugé très efficace dans son action et produisant à un coût moindre les actions liées à ces politiques.

Durant les dernières années, le financement privé associatif a augmenté deux fois plus rapidement que le financement public, avec des taux annuels moyens d'évolution de 3%. Or le financement privé des associations est pour l'essentiel constitué de participations directes des usagers : les dons et le mécénat ne représentent ensemble que 4% du financement total du secteur. On peut donc en conclure que c'est principalement la participation des usagers qui a compensé la contraction des financements publics et porté le développement du secteur associatif jusqu'en 2011. Depuis 2012, le secteur semble stagner, comme le montrent les données conjoncturelles d'évolution des effectifs salariés et de la masse salariale⁽¹⁾.

Tableau 8 : Origine des ressources publiques et privées et évolution 2005/2011 en France

	2005	2011	Taux annuel d'augmentation en volume
Ressources privées	48,8%	50,6%	+3,1%
Adhérents	11,8 %	10,8 %	+0,8%
Donateurs, mécènes, fondations	4,8 %	4,0 %	-0,4%
Usagers	32,2 %	35,8 %	+4,3%
Ressources publiques	51,2%	49,4%	+1,9%
Communes	14,1 %	11,5 %	-0,9%
Départements	10,2 %	12,3 %	+5,8%
Régions	3,6 %	3,5 %	+1,8%
État	12,5 %	11,3 %	+0,8%
Europe	1,0 %	1,1 %	+5,1%
Organismes sociaux	7,1 %	6,7 %	+1,5%
Autres financements publics	2,7 %	3,0 %	+4,1%
Total des ressources	100%	100 %	+2,5%

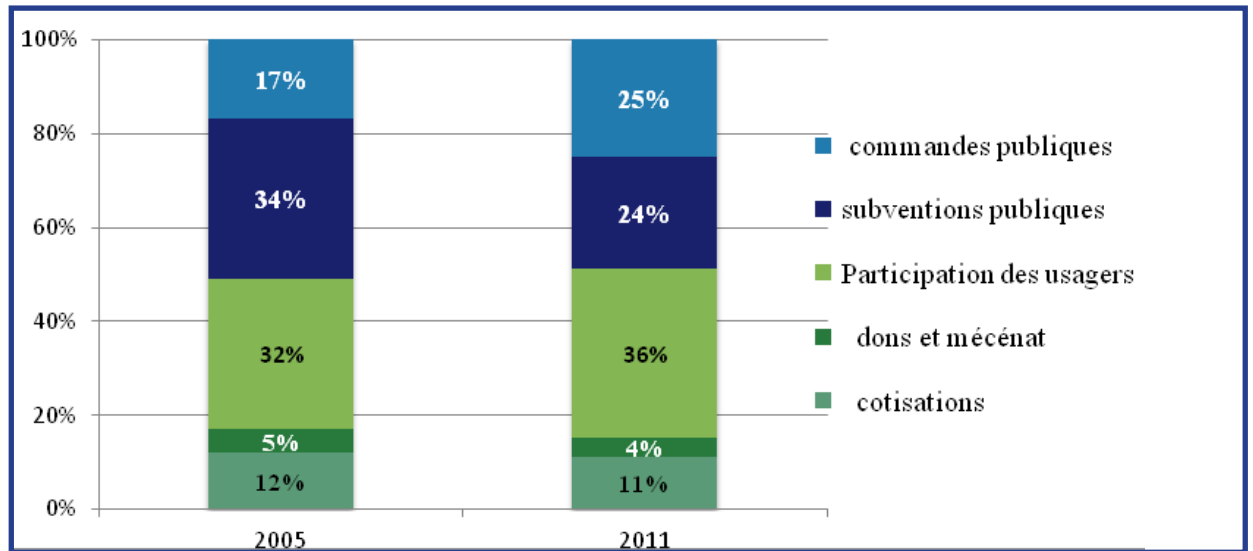
Source : V. Tchernonog, *Le paysage associatif français – Mesures et évolutions – 2ème édition Dalloz Juris-Associations, 2013*

La fonte des subventions et l'explosion des commandes publiques

Une transformation des ressources s'est opérée en quelques années : les subventions représentaient 34% des ressources en 2005, elles n'en représentent plus que 24% en 2011. Les commandes publiques représentent désormais le quart des ressources des associations, alors que cette proportion n'était que de 17% en 2005.

⁽¹⁾ : Acoess Stat n° 206 - Janvier 2015.

Figure 14 : Évolution de la structure des ressources



Source : V. Tchernonog, *Le paysage associatif français – Mesures et évolutions – 2ème édition Dalloz Juris -Associations, 2013*

▶ Environ 800 000 bénévoles en Aquitaine

Aucune source ne permet actuellement de fournir une indication sur le nombre de bénévoles en activité dans les associations dans les régions. Les associations comptent en moyenne 18 bénévoles par association sans salarié et 22 par association employeur⁽²⁾, mais un bénévole peut être actif dans plusieurs associations : ces indications chiffrées permettent ainsi seulement de mesurer le nombre de participations bénévoles dans les associations. Le nombre total de bénévoles déclaré par les associations est de l'ordre de 24 millions.

Le taux de bénévolat en France s'élève aujourd'hui, selon les spécialistes⁽³⁾, à 32% de la population âgée de plus de 18 ans, ce qui permet d'estimer entre 15 et 16 millions le nombre de bénévoles dont un très grand nombre sont actifs dans les associations. En appliquant cet indicateur moyen aux associations aquitaines, on peut estimer que le nombre de bénévoles actifs dans les associations aquitaines est de l'ordre de 800 000, avec des niveaux d'implication variables dans les associations.

▶ Croissance du volume de travail bénévole mais moindre implication des bénévoles dans le projet

L'analyse de l'évolution du nombre de participations bénévoles entre les enquêtes « Paysage associatif » régulièrement conduites et le rapport du nombre de participations bénévoles au nombre de bénévoles montrent des changements majeurs dans le bénévolat : le nombre d'engagements par bénévole augmente très rapidement, mais les bénévoles sont de plus en plus nombreux à ne pas souhaiter s'impliquer dans la vie de l'association.

Les difficultés qui sont aujourd'hui exprimées par les associations en matière de bénévolat ne tiennent donc pas à une insuffisance de l'engagement mais une inadaptation de l'offre à la demande de travail bénévole, qui tient aux besoins en formation et qualification des associations dans le contexte de professionnalisation qui est le leur.

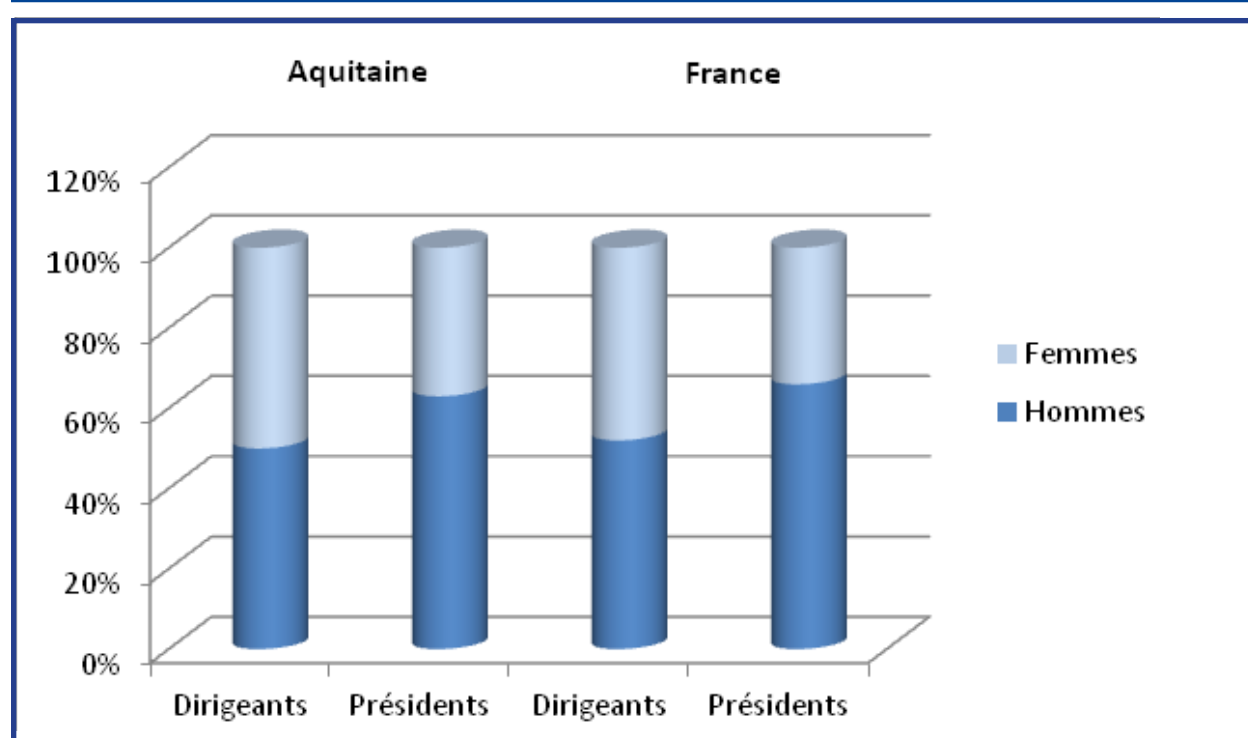
⁽²⁾ : Viviane Techernonog – Le paysage associatif français – Mesures et évolutions – Dalloz Juris associations 2013

⁽³⁾ Prouteau L, Wolff F.-C. (2013), « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions entre 2002 et 2010 », Economie et Statistique, n° 459, pp. 27-57.

Une relative montée des femmes dans les présidences associatives

63% des présidences associatives aquitaines sont occupées par des hommes et 37% par des femmes. La comparaison des données avec l'enquête 2005 montre que si l'écart est encore important, on observe une tendance à la féminisation des présidences : en 2005⁽⁴⁾, 33% des présidences étaient occupées par des femmes. L'importance des femmes dans les fonctions de secrétaire des associations explique que la parité soit observée dès lors que l'on considère le taux de féminisation dans les fonctions des trois premiers dirigeants de l'association (en général le président, le trésorier et le secrétaire).

Figure 15 : Genre des présidents et des dirigeants d'associations



Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français » 2012

Les présidences d'associations sont souvent assurées par des seniors

La structure par âge des présidents d'associations reste stable. Les seniors sont en effet toujours nombreux à occuper les fonctions de présidents d'associations tandis que les jeunes y sont particulièrement peu nombreux : cette tendance apparaît marquée en Aquitaine comparativement à la moyenne nationale observée. Ainsi les jeunes y sont deux fois moins nombreux : 4% seulement des associations comptent des jeunes présidents de moins de 36 ans.

⁽⁴⁾ : Le paysage associatif aquitain. Quelques repères - DRDJS Aquitaine – Juin 2010

Tableau 9 : Âge des présidents d'associations

	Aquitaine	France
18 à 36 ans	4%	8%
36 à 46 ans	15%	13%
46 à 56 ans	18%	19%
56 à 64 ans	27%	26%
65 ans et plus	36%	34%
Total	100%	100%

Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français » 2012

► Les cadres, souvent issus du secteur public, aux commandes des associations

Les présidents et plus généralement les dirigeants d'associations appartiennent à des catégories socioprofessionnelles peu représentatives de celles de la population française. Les cadres supérieurs, les cadres moyens, les enseignants y sont particulièrement nombreux puisqu'ils représentent ensemble 49% des présidences associatives. Les ouvriers sont quasiment absents, compte-tenu de leur poids dans la population française : 6% des présidences associatives en Aquitaine. C'est dans le secteur sportif que les ouvriers sont, relativement, plus fréquemment présidents d'associations. Les employés, bien que relativement moins représentés comparativement à leur poids dans la population active française, apparaissent très présents puisqu'ils occupent le quart des présidences d'associations.

Tableau 10 : Catégorie socio-professionnelle des Présidents d'associations

	Aquitaine	France
Agriculteurs	2,2	3,2
Professions libérales	9,9	7,5
Chefs d'entreprise	8,6	7,7
Cadres supérieurs	13,7	13,7
Cadres moyens	24,5	24,6
Enseignants	10,5	12,6
Employés	23,9	24,4
Ouvriers	6,1	5,4
Étudiants	0,6	0,8
Total	100,0	100,0

Source : Enquête CNRS Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français » 2012

► Une forte présence des associations dans l'économie locale

L'importance aujourd'hui constatée du poids de l'Économie sociale et solidaire dans le pays, mesurée en termes d'emplois salariés ou de valeur ajoutée, découle pour l'essentiel du poids du seul secteur associatif. Les associations représentent aujourd'hui 83% des établissements employeurs et près des quatre cinquièmes des effectifs salariés de l'économie sociale et solidaire dans la région.

En 2014, les trois régions Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes, comptaient 158 240 emplois, à temps plein ou à temps partiel, dans 15 640 établissements employeurs. Elles représentaient donc 9,5% du nombre total d'établissements associatifs employeurs et 8,7% du nombre d'emplois salariés dans les associations en France (source : Données ACOSS traitées par Recherche et solidarité – 2014).

Le secteur associatif constitue un acteur important de l'économie locale aquitaine puisqu'il représente 8 à 9%, selon les indicateurs retenus, de l'emploi salarié de la région. Le poids des associations en termes de rémunérations est un peu moins important. Le secteur génère 7% des rémunérations du secteur privé aquitain. Il y a à cela plusieurs explications : d'une part, à qualification égale, les rémunérations sont moindres dans le secteur associatif, comparativement au reste du secteur privé ; d'autre part, les formes d'emplois dans les associations sont particulières, le temps partiel y est très développé et de nombreux emplois ne constituent pas l'emploi principal des salariés concernés, mais une activité secondaire complémentaire à un emploi principal.

INSEE CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif)

Les données d'INSEE CLAP résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation des DADS (Déclarations annuelles de données sociales), des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) et des fichiers de paye de la fonction publique d'État. Les exploitations des données ne peuvent être déclinées à un niveau sectoriel satisfaisant car la nomenclature d'activité du dispositif CLAP (Code NAF) est peu adaptée à l'activité des associations.

Tableau 11 : Poids des associations en Aquitaine en 2012

	Effectifs ou valeurs en 2012	Poids dans l'économie sociale	Poids dans l'économie locale
Nombre d'établissements	10 400	83%	8%
Effectifs salariés	92 000	78%	9%
Emploi ETP	77 600	76%	9%
Rémunérations en millions d'euros	2 050	70%	7%

Source INSEE CLAP

L'emploi salarié dans les départements

L'Aquitaine compte, en 2012, dernière année où les DADS sont accessibles, 8 840 associations employeuses organisées en 10 400 établissements employant au 31 décembre 92 000 salariés (une même association pouvant avoir plusieurs établissements).

Tableau 12 : Le poids des départements dans les structures employeuses d'Aquitaine

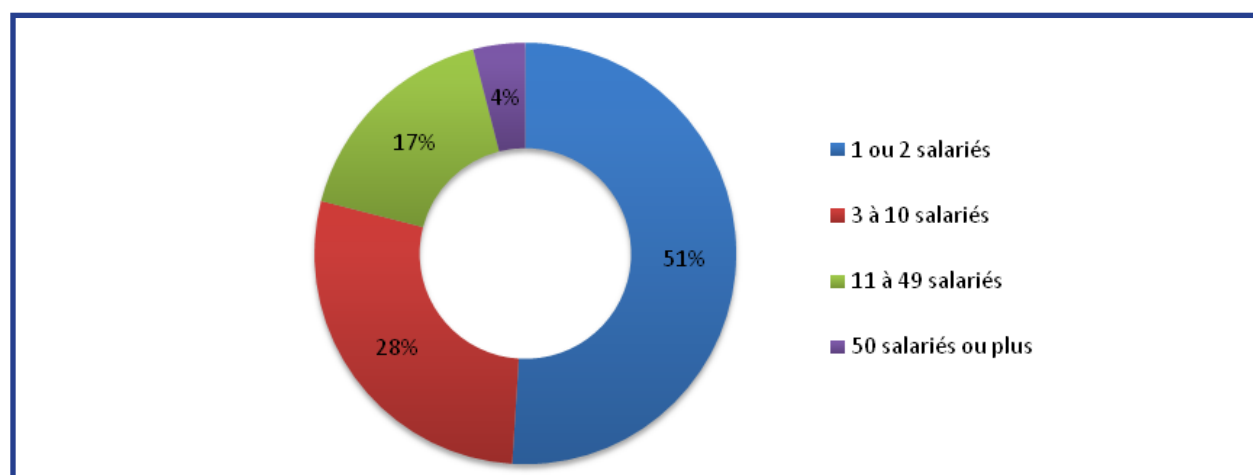
	Nombre d'associations	%	Nombre d'établissements	%	Effectif salariés	%
Dordogne	1039	13%	1206	12%	9 438	10%
Gironde	3716	43%	4382	42%	41 194	45%
Landes	1079	12%	1250	12%	7 693	8%
Lot-et- Garonne	979	11%	1144	11%	11 031	12%
Pyrénées-Atlantiques	2027	21%	2431	23%	22 693	25%
Aquitaine	8840	100%	10413	100 %	92 049	100 %

Source Insee Clap et DADS

Un nombre élevé de petites structures employeuses

Une grande majorité des établissements associatifs employeurs sont de très petites structures : 51% des établissements associatifs employeurs de la région comptent 1 ou 2 emplois salariés, à temps partiel ou à temps plein. Les grandes structures sont peu nombreuses : 4% des établissements associatifs comptent 50 salariés ou plus, mais concentrent la très grande majorité des emplois salariés.

Figure 16 : Répartition des établissements associatifs employeurs selon le nombre de salariés



Source : Enquête CNRS Centre d'Economie de la Sorbonne «le paysage associatif français» 2012

Un emploi largement concentré sur l'action sociale et l'éducation

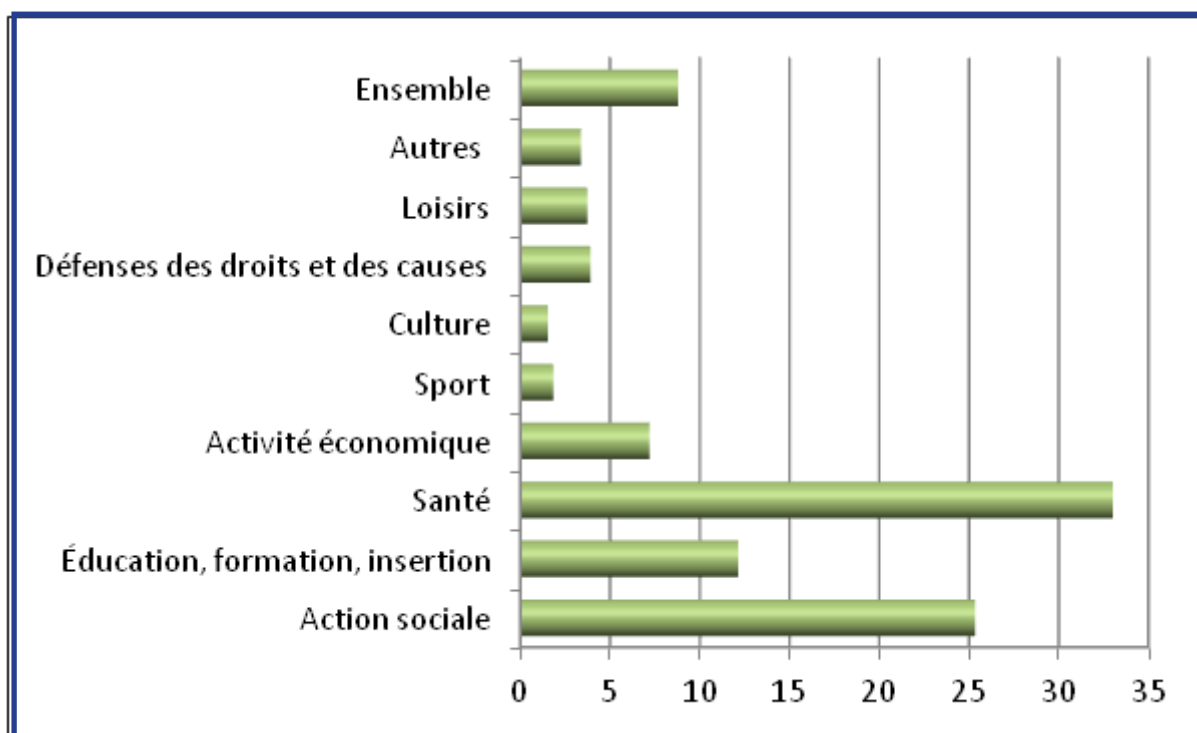
Les effectifs salariés des associations sont très concentrés dans les grands établissements, mais aussi dans certains secteurs d'activité : l'action sociale représente 18% du nombre d'établissements employeurs associatifs de la région, mais 53% des effectifs salariés dans les associations. Le second secteur en termes d'effectifs salariés est l'éducation : les associations d'éducation, de formation et d'insertion représentent 14% des établissements employeurs associatifs de la région et concentrent 19% des effectifs salariés.

Tableau 13 : Poids de l'emploi salarié associatif selon les secteurs d'activité en Aquitaine

Secteurs d'activité	Etablissements		Salariés		Nombre moyen de salariés par établissement
	Nombre	%	Effectifs	%	
Action sociale	1916	18 %	48555	53 %	25,3
Éducation, formation, insertion	1454	14 %	17634	19%	12,1
Santé	169	2 %	5580	6%	33,0
Activité économique	703	7 %	5066	5 %	7,2
Sport	2152	21 %	3924	4 %	1,8
Culture	1472	14 %	2246	2 %	1,5
Défenses des droits et des causes	352	3 %	1373	1 %	3,9
Loisirs	282	3 %	1057	1 %	3,7
Autres	1992	19 %	6744	7 %	3,4
Ensemble	10492	100 %	92 179	100%	8,8

Source : Insee CLAP et DADS selon la nomenclature d'activité de l'INSEE

Figure 17 : Nombre moyen de salariés par établissement selon le secteur d'activité



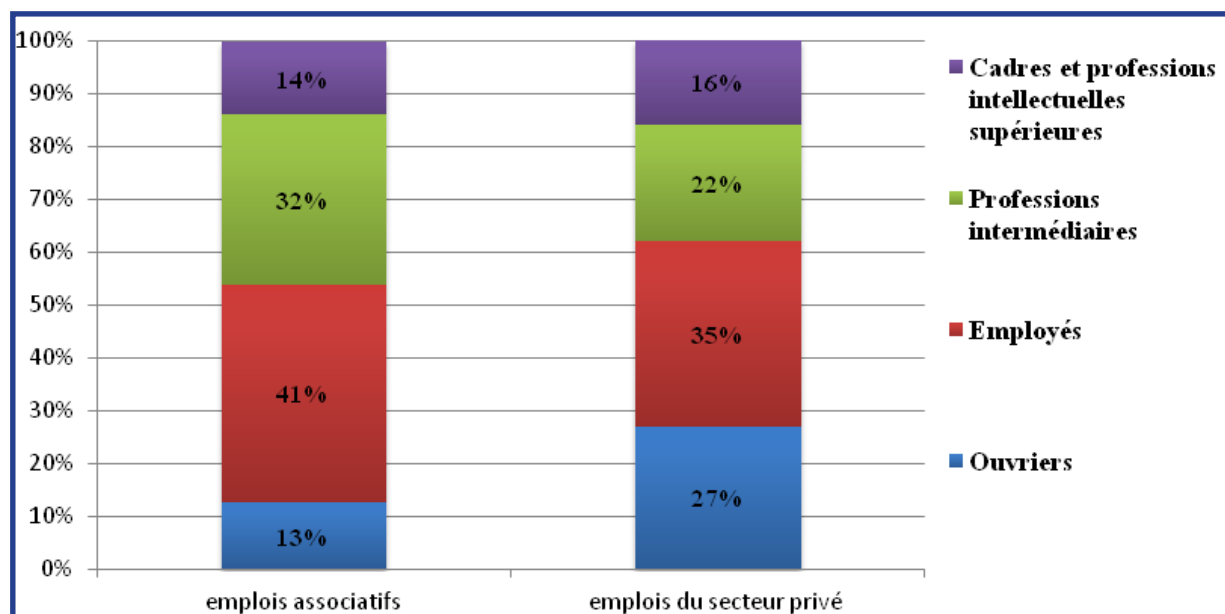
Source : Insee CLAP et DADS selon la nomenclature d'activité de l'INSEE

Les salariés : souvent des femmes et des membres de professions intermédiaires

70% des emplois associatifs sont occupés par des femmes alors que celles-ci représentent 49% de l'emploi privé total. Cette proportion très élevée de l'emploi féminin dans les associations s'explique par les spécificités de l'emploi salarié dans ce type de structures : l'emploi associatif est un emploi tertiaire et les emplois sociaux, dans lesquels les femmes sont traditionnellement très représentées, sont nombreux. L'importance du travail à temps partiel, le moindre niveau de rémunérations et l'importante précarité de ces emplois expliquent, compte tenu de l'état actuel des difficultés rencontrées en matière d'emploi salarié, que les femmes y soient plus nombreuses.

Si les employés constituent la catégorie socio-professionnelle la plus répandue dans les emplois associatifs pour les raisons invoquées plus haut (féminisation, tertiarisation et secteurs tels que l'action sociale), les professions intermédiaires y apparaissent particulièrement nombreuses puisqu'elles représentent 32% des emplois associatifs alors que cette proportion n'est que de 22% dans l'ensemble du secteur privé. Les emplois associatifs comptent beaucoup moins d'ouvriers : 13% du total. La présence d'activités industrielles dans l'ensemble du secteur privé explique que la proportion d'ouvriers y soit beaucoup plus importante.

Figure 18 : CSP des salariés dans le secteur privé et dans les associations en Aquitaine



Source : Insee CLAP

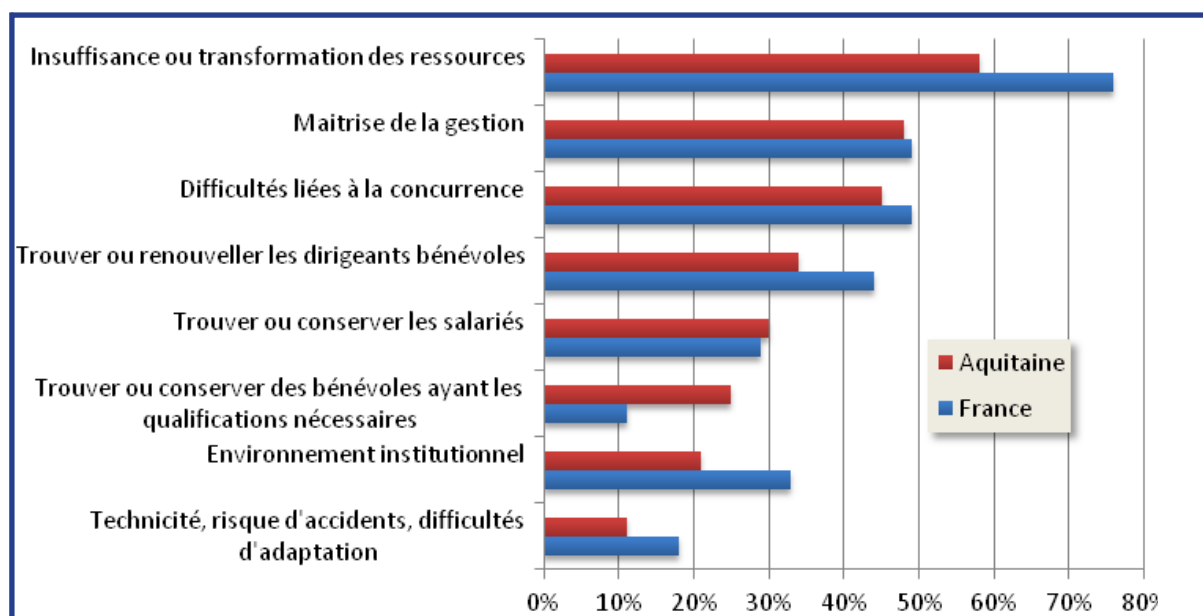
L'enquête conduite par le CES comportait un volet « difficultés » : 37 items de difficultés étaient proposés aux associations qui étaient invitées à se positionner. De façon générale, les associations de la région Aquitaine ont signalé un peu moins souvent des difficultés, comparativement au reste de la France, mais la hiérarchie et l'intensité des difficultés exprimées restent cependant comparables entre la région et la moyenne France entière.

La raréfaction et la transformation des ressources constituent les difficultés les plus fréquemment relevées (58 %). La raréfaction des ressources et leur irrégularité – notamment le retard dans le paiement des subventions – accroissent les difficultés liées au manque de trésorerie des associations et génèrent, plus globalement, des difficultés de maîtrise de la gestion. Ces difficultés sont signalées par près d'une association aquitaine sur deux.

45 % des associations expriment des difficultés qui sont liées à la concurrence : il s'agit pour l'essentiel de concurrence entre associations. Les difficultés à trouver ou conserver les bénévoles ayant des qualifications qui sont nécessaires à l'association concernent 25 % des associations. Cette proportion est nettement plus élevée en Aquitaine comparativement à la moyenne France entière.

Les difficultés sont encore plus grandes lorsqu'il s'agit de trouver des dirigeants bénévoles : elles sont signalées par un tiers des associations de la région. Le poids des contrôles et des contraintes croissantes imposées par les pouvoirs publics, ainsi que les modifications législatives ou réglementaires des conditions d'exercice de l'activité des associations sont à l'origine de difficultés importantes soulignées par un cinquième des associations. Par ailleurs, 30 % des seules associations employeuses de la région indiquent rencontrer des difficultés pour trouver ou conserver les salariés qui ont les compétences qui leur sont utiles.

Figure 19 : Les difficultés exprimées par les associations aquitaines



Source : Enquête CNRS Centre d'Economie de la Sorbonne «le paysage associatif français» 2012

Les évolutions intervenues en matière de financement ont généré des transformations profondes du secteur associatif qui constituent autant d'enjeux à relever par les associations. D'abord, la privatisation des ressources, la baisse du poids de l'État et la montée en charge des collectivités locales ont tendance à subordonner le financement des associations aux capacités locales de financement, et à accroître davantage les divergences entre territoires riches et territoires pauvres.

Pour de nombreuses associations, le recours à une augmentation de la participation des usagers, qui est la seule alternative à la contraction de nombreux financements publics et en particulier à la baisse des subventions publiques, induit des processus croissants de sélection des publics associatifs en fonction de leur solvabilité. Elle peut avoir tendance à orienter l'action des associations vers les publics les plus solvables. La baisse des subventions publiques a en outre pour effet de fragiliser les associations moyennes qui ne sont pas en mesure d'accéder aux commandes publiques.

Le développement du secteur associatif dans la période récente montre d'ailleurs un triple phénomène : une augmentation du nombre des petites associations constituées de peu de membres s'appuyant principalement sur le bénévolat et la participation des usagers, la concentration du poids économique des grandes associations qui contribuent à la mise en place des politiques publiques et l'amenuisement du nombre et du poids des associations moyennes dont l'importance est pourtant essentielle à l'équilibre et à l'innovation du secteur associatif.

Index des tableaux

Tableau 1 :	<i>Évolution des créations en région Aquitaine (base 100 en 2008).....</i>	4
Tableau 2 :	<i>Créations d'associations dans les départements.....</i>	5
Tableau 3 :	<i>Répartition des créations d'associations selon le secteur d'activité</i>	7
Tableau 4 :	<i>Répartition des associations selon le nombre d'adhérents dans l'association.....</i>	10
Tableau 5 :	<i>Répartition des associations selon la taille du budget annuel.....</i>	13
Tableau 6 :	<i>Secteur d'activité des associations.....</i>	14
Tableau 7 :	<i>Structure et évolution des ressources annuelles en volume en France (en%).....</i>	16
Tableau 8 :	<i>Origine des ressources publiques et privées et évolution 2005/2011 en France.....</i>	18
Tableau 9 :	<i>Âge des Présidents d'associations.....</i>	22
Tableau 10 :	<i>Catégorie socio-professionnelle des présidents.....</i>	22
Tableau 11 :	<i>Poids des associations en Aquitaine en 2012.....</i>	23
Tableau 12 :	<i>Le poids des départements dans les structures employeuses d'Aquitaine.....</i>	24
Tableau 13 :	<i>Poids de l'emploi salarié associatif selon les secteurs d'activité en Aquitaine.....</i>	25

Index des graphiques

Figure 1 :	<i>Évolution des créations d'associations en France et en Aquitaine.....</i> <i>(base 100 en 2008)</i>	4
Figure 2 :	<i>Poids des départements dans les créations d'associations en 2014.....</i>	5
Figure 3 :	<i>Nombre de créations d'associations pour 1000 habitants.....</i>	6
Figure 4 :	<i>Part des créations d'associations selon le secteur d'activité.....</i>	8
Figure 5 :	<i>Répartition des associations selon les formes du recours à l'emploi salarié.....</i>	9
Figure 6 :	<i>Âge des associations (période d'observation 2012).....</i>	10
Figure 7 :	<i>Les associations selon le nombre d'adhérents.....</i>	11
Figure 8 :	<i>Statut principal d'occupation des locaux par l'association.....</i>	11
Figure 9 :	<i>Aire d'intervention des associations.....</i>	12
Figure 10 :	<i>Taux d'adhésion à des réseaux.....</i>	13
Figure 11 :	<i>Fréquence d'octroi d'un financement public.....</i>	15
Figure 12 :	<i>Evolution annuelle moyenne du type de financement.....</i>	16
Figure 13 :	<i>Répartition des associations selon la part des financements publics en Aquitaine.....</i>	17
Figure 14 :	<i>Évolution de la structure des ressources.....</i>	19
Figure 15 :	<i>Genre des présidents et des dirigeants d'associations.....</i>	21
Figure 16 :	<i>Répartition des établissements associatifs employeurs selon le nombre de salariés.....</i>	24
Figure 17 :	<i>Nombre moyen de salariés par établissement selon le secteur d'activité.....</i>	26
Figure 18 :	<i>CSP des salariés dans le secteur privé et dans les associations en Aquitaine.....</i>	27
Figure 19 :	<i>Les difficultés exprimées par les associations aquitaines.....</i>	28

Bibliographie

▶ Ouvrages

- CNCRES (Fr. ROUSSEAU, dir.), Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, coll. «Hors-Série », Juris éditions – Dalloz, 2012.
- V. TCHERNONOG, Le Paysage associatif français. Mesures et évolutions, 2ème édition Juris éditions – Dalloz, 2013

▶ Articles et rapports

- E. ARCHAMBAULT , L. PROUTEAU « Un travail qui ne compte pas ? La valorisation monétaire du bénévolat associatif » Travail et emploi n° 124 | octobre-décembre 2010, pp 57-67
- Fonda, « Quel regard les associations portent-elles sur leurs difficultés actuelles ? Comment voient-elles leur avenir ? Faire ensemble 2020 », université d'automne, novembre 2011.
- H. SIBILLE, V. TCHERNONOG, « Quel modèle économique pour le monde associatif ? », Le Monde, supplément associations, 16 déc. 2009.
- M. TABARIÉS, B. LAOUISSET, « Les présidents d'association en France : quels profils et quelles trajectoires ? », Stat info 11-03, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, 2011.
- Le paysage associatif aquitain. Quelques repères - DRDJS Aquitaine – Juin 2010
- AcoSS Stat n° 206 - Janvier 2015

▶ Site internet

- Juris éditions, www.juriseditions.fr
- ACOSS, www.acoss.fr
- Associathèque, www.associatheque.fr
- AVISE DLA, www.avise.org
- CPCA, cpca.asso.fr
- France active, www.franceactive.org
- INSEE CLAP, sur www.insee.fr
- Revue internationale de l'économie sociale (RECMA), www.recma.org.
- ADDES (Association pour le développement des données sur l'économie sociale) www.addes.asso.fr

Directeur de la publication et de la rédaction :
Patrick BAHEGNE, directeur régional de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale Aquitaine
Rédactrice :
Viviane Tchernonog, économiste et chercheuse au Centre
d'Economie de la Sorbonne, Université Paris I - Panthéon Sorbonne
Ont collaboré à la rédaction :
Jean-Marie CABANAS (FONDA Sud-Ouest)
Éric Amrane - Statisticien DRJSCS Aquitaine
Conception maquette :
Marie HAUDIN, chargée de communication
Dépôt légal : à parution
Tout droit de reproduction réservé. Diffusion gratuite - Août 2015